

# CHARTRE

L'association « La Locaux Motiv' » a pour objectif de créer un espace de vie sociale et d'échange ouvert à tous et permettant de créer du lien intergénérationnel autour d'activités familiales et conviviales, en favorisant l'écologie et l'économie locale.

Dans ce cadre, nous vous proposons :

- de participer à des animations autour de divers thèmes (friperies, soirées jeux, chantiers participatifs, stages, ateliers pour enfants, conférences ...).
- de venir chercher un panier de produits locaux et favoriser l'agriculture bio ou raisonnée tous les vendredis soirs, puis de partager un bon moment si vous en avez le temps.

*Fonctionnement du petit marché : Il suffit de s'inscrire sur le site [www.cagette.net](http://www.cagette.net), d'aller chercher le groupe « la locaux motiv' » dans le département 19 et de s'y inscrire.*

*Vous pourrez ensuite passer vos commandes sur le site du dimanche midi au mercredi 18h.*

*Les commandes sont à venir chercher à la Brasserie Corrézienne, à Marcillac-la-Croze, le vendredi de 18h30 à 20h.*

*Tous les prix sont fixés librement par les producteurs en sachant que 7 % du total de votre commande sera reversé à l'association afin de permettre l'organisation de la distribution, la gestion et le développement de l'association.*

## **L'adhérent s'engage à :**

**Art 1** : Adhérer à l'association (5 euros par personne et 10 euros par famille) et signer la charte. L'adhésion est valable jusqu'à la prochaine assemblée générale qui aura lieu en novembre 2020. Toutefois, les personnes ayant adhéré à compter du 1<sup>er</sup> juillet seront considérées à jour de leurs cotisations jusqu'à l'assemblée générale du mois de novembre 2021.

**Art 2** : Sur le lieu de l'association, comme sur ceux des activités proposées par l'association, les enfants sont sous l'entière responsabilités de leurs parents.

## **Pour la distribution du petit marché, le vendredi soir, l'adhérent s'engage à :**

**Art 3** : Venir chercher ses commandes le vendredi soir, entre 18h30 et 20h, soi-même ou de le déléguer à un proche.

**Art 4** : Payer sa commande par chèque de préférence, ou en espèce, le jour de réception des produits.

**Art 5** : Dans le cas où la commande ne serait pas récupérée, celle-ci sera redistribuée entre les personnes présentes à la fin de la distribution et sera facturée la semaine suivante à la personne ayant passé commande.

***L'implication des adhérents est importante pour le bon fonctionnement des distributions du petit marché !***

## **L'association s'engage à :**

- ✓ Veiller au bon déroulement de la distribution.
- ✓ Proposer des animations.
- ✓ Être disponible pour répondre à vos interrogations par mail [lalocauxmotiv@gmail.com](mailto:lalocauxmotiv@gmail.com).

Si la charte n'est pas respectée, l'association se réserve le droit d'annuler l'accès au site [cagette.net](http://www.cagette.net) pour la commande suivante ainsi que le non renouvellement de l'adhésion à l'association.

Nom

Date

Prénom

Tel/Mail

Signature